

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ACSE)

ORIENTATION AGRICULTURE BIOLOGIQUE

*Répondre aux enjeux
de la production agricole.*



L'agriculture française constitue un secteur économique modernisé dont l'essor repose sur l'augmentation de la productivité et sur une double spécialisation des productions et des régions agricoles.

Pour s'adapter à un contexte marqué par la croissance des marchés dans des échanges mondialisés et la forte volatilité des prix des denrées agricoles, les agriculteurs se sont réorganisés et diversifiés. Différentes activités se sont développées : transformation et commercialisation des productions, nouvelles productions, prestations de services et recherche de production à forte valeur ajoutée basée sur la qualité et l'origine des produits.

Ces évolutions exigent aujourd'hui des réponses différenciées en matière d'appui technique, d'accompagnement et de conseil que les agriculteurs vont devoir trouver dans leur territoire.

C'est à ce besoin d'adaptation que se proposent de répondre les contenus de formation du BTS ACSE rénové. Et afin de prendre en compte au mieux la diversité des situations et des territoires, les établissements de formation disposent d'une capacité d'initiative sur l'adaptation des contenus de formation.

Sur l'établissement de Précieux/StG, le site de St Genest a choisi favoriser l'acquisition de compétences dans le domaine de la production certifiée en Agriculture Biologique.

OBJECTIFS

Le titulaire du BTS ACSE peut exercer une activité dans les domaines de l'exploitation agricole et de la production (conduite d'exploitation agricole, responsable d'atelier de production), de l'appui technico économique aux exploitations, du conseil et du contrôle (audit, certification, assurance qualité), de l'animation (technicien de développement des territoires et de l'environnement).

Le titulaire du BTS ACSE peut poursuivre ses études, notamment vers une formation préparant à un diplôme de niveau supérieur (licence professionnelle, master, ingénieur) ou conduisant à une spécialisation (certificat de spécialisation).

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Le recrutement est réalisé en avril/mai
dossier et entretien de motivation.

Le candidat à l'apprentissage est accompagné dans la phase de recherche de l'entreprise (aide au recrutement, formation aux techniques de recherche d'entreprise, mise en relation avec des entreprises partenaires, formation des maîtres d'apprentissage).

LES ⊕ ...

Un établissement de taille familiale avec une exploitation labellisée Agriculture Biologique en chèvre laitière et en vache allaitante.



AGRO



CONTENU DE LA FORMATION

La formation est maintenant organisée autour de deux domaines, et d'activités pluridisciplinaires.

Domaine commun

- Anglais
- Techniques d'expression, d'animation et de documentation et Sciences économiques
- Education Physique et Sportive

Domaine professionnel

- Conduite des systèmes de productions (animale et végétale)
- Stratégie de l'exploitation
- Mise en place de systèmes innovants
- Agriculteurs et territoires
- Entreprise agricole, produits et marchés
- Diversité des agricultures et politiques publiques
- Gestion, Comptabilité
- Fiscalité, droit des exploitations
- Traitement des données

Activités pluridisciplinaires

Elles permettent l'**acquisition de certaines compétences ou connaissances** grâce à l'éclairage de plusieurs disciplines sur un même objet d'étude. Elles permettent à l'étudiant de **combiner et de mettre en œuvre les compétences acquises** dans les modules professionnels, dans des situations concrètes (diagnostics d'exploitations ou de systèmes de production).

MODULE D'INITIATIVE LOCALE : CONDUITE DE SYSTEMES DE PRODUCTIONS CERTIFIES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Cet enseignement est reconnu par le réseau des formations en agriculture biologique.

Une approche technique est proposée pour adapter la conduite d'élevage ou de cultures aux conditions de production en Agriculture Biologique.

Les objectifs visés sont liés à l'étude du marché des produits issus de l'agriculture biologique, la production, la consommation et ses évolutions.

Un stage collectif d'une semaine (en année 2) est consacré à l'étude et aux diagnostics des systèmes de production en agriculture biologique, ou visant la certification.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Durée : 2 ans.

L'enseignement est dispensé par la voie de l'apprentissage.

La pédagogie développée permet de **restituer les expériences des pratiques en entreprise.**

Les visites et les rencontres techniques sont des temps privilégiés pour rencontrer les acteurs de la filière (notamment au niveau de la filière agriculture biologique : producteurs, organismes de conseil, d'appui technique ou de contrôle et de certification).

L'établissement dispose de l'habilitation autorisant la mise en place du **Contrôle en Cours de Formation : contrôle continu 50 %, examen terminal 50 %.**

Le calendrier d'alternance est adapté au secteur d'activité selon le rythme de la quinzaine (deux semaines au centre de formation/deux semaines en entreprise).

L'apprenti perçoit une rémunération variant de 41% à 61% du SMIC selon l'âge et l'année de formation.

Le Diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

CONTACTS

François MALEYSSON

Coordonnateur de la filière BTS ACSE
« Orientation Agriculture biologique »
francois.maleysson@educagri.fr

Katia POPOFF

Coordinatrice de la Filière ACSE
katia.popoff@educagri.fr

04 77 40 23 00

campus de Saint Genest Malifaux
www.campus-agronova.fr

Campus
Agronova
AGRO • MÉCA • VENTE



www.campus-agronova.fr